

VOUS AVEZ UN RENDEZ-VOUS AU CENTRE D'ÉLECTROPHYSIOLOGIE ?

Ce support a pour objectif de vous aider à mieux comprendre les différents examens qui y sont proposés.

Vous pouvez noter ci-dessous les modalités de votre rendez-vous :

Date :

Heure :

Type d'examen :

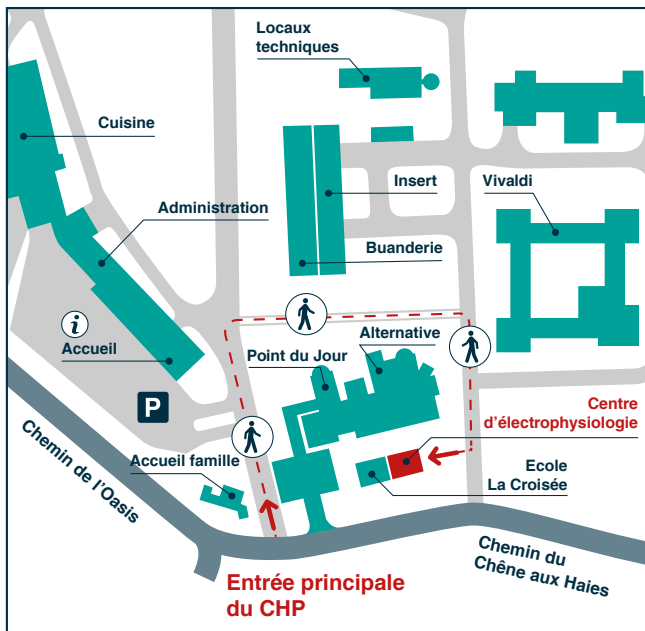


PANNEAU RÉCAPITULATIF SITUÉ À L'ACCUEIL

Lors de votre arrivée, vous pouvez facilement retrouver le bâtiment de votre choix via un panneau situé à l'entrée du site. Chaque pavillon est associé à un numéro.

Bâtiments			
N°	Nature du bâtiment	N°	
Accueil	-2	Centre Hospitalier	-55
Administration	-3	Centre de Diagnostic	-70
Administration	-08	Centre de Diagnostic	-44
Alders	-61	Kali	-54
Banquiers	-20	Kaplan	-19
Centre Hospitalier	-68	Magritte	-20
Chapel	-33	MSP Musart	-13
Chiquette	-02	Pharmacie	-72
CHP	-76	Ravel	-43
CHP	-45	Scène FMS	-5
CHP	-51	Restaurant	-4
CHP	-52	Reinoud	-21
Dali	-32	Sonnen	-74
Debussy	-31	Wattet	-71

→ Le centre d'électrophysiologie est le **bâtiment 68**. Suivez le fléchage mis en place sur le site pour arriver à destination.



NUMÉROS UTILES

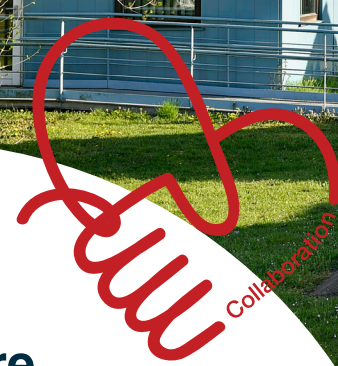
Prise de rendez-vous : 065 41 83 50

Accueil général : 065 41 80 00

Médiation : 0470 80 01 25

Contentieux : 065 41 80 60

Éditeur responsable : CHU Ambroise Paré / Rédacteur : Antoine Allaert / Approuvateur : Sébastien Jaffré / DOC-979-1221 / Version 1



– Centre d'électrophysiologie

PRÉSENTATION



LES EXAMENS

EEG (ÉLECTROENCÉPHALOGRAMME)

Cet examen fait le point sur l'**activité « électrique » du cerveau** et permet d'**exclure une origine organique** aux symptômes psychiatriques.

PEC (POTENTIELS ÉVOQUÉS COGNITIFS)

Les potentiels évoqués (PE) constituent une méthode dérivée de l'électroencéphalographie qui permet d'analyser soit le **fonctionnement des voies sensorielles et motrices**, soit des **processus cognitifs**.

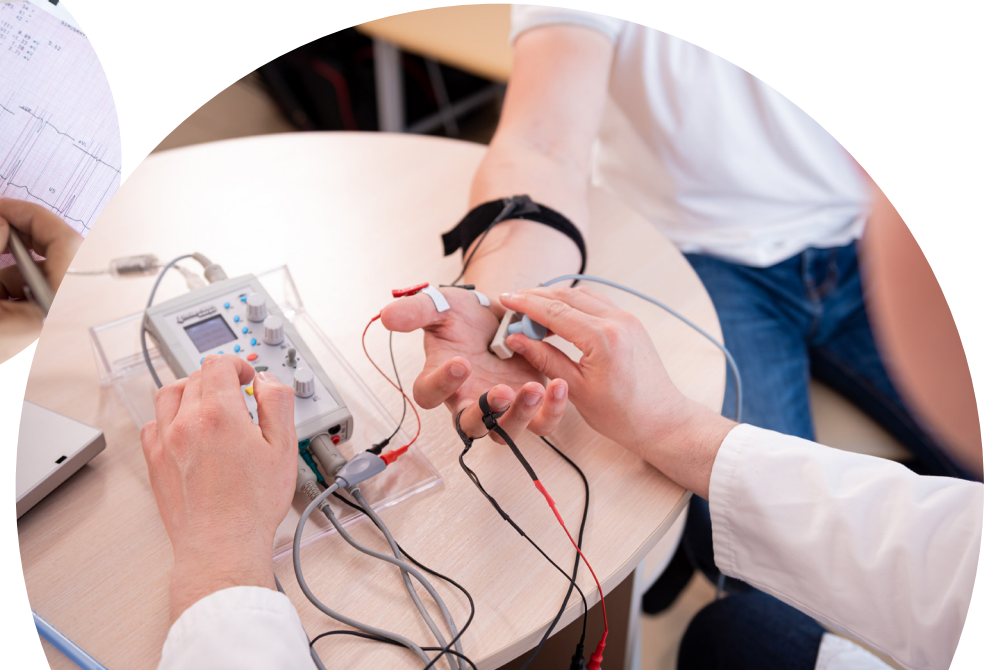
Ils contribuent à l'**évaluation d'un trouble psychique** et **mesurent l'effet du traitement**. Ils aident notamment à la description et à la **compréhension des troubles cognitifs** qui sont un ensemble de symptômes pouvant inclure la perte de mémoire, les sautes d'humeur et des difficultés à communiquer et à raisonner.

ECG (ÉLECTROCARDIOGRAMME)

Il correspond à l'**enregistrement de l'activité électrique du cœur**.



Ces examens doivent être prescrits soit par votre psychiatre soit par votre médecin traitant.



INFORMATIONS PRATIQUES



De manière générale, les examens durent entre 30 et 40 minutes.

L'ECG est plus rapide et ne prend que 10 minutes à réaliser.

Ces examens ne sont pas douloureux mais ils demandent au patient de :

- rester assis, sans bouger pendant toute la durée de l'examen
- ne pas parler
- rester concentré.



La réalisation des examens consiste à relier le patient à une machine par différents capteurs.

Pour certains, du gel pourra être appliqué dans les cheveux.